

Le 13 décembre 2021 à 14h30, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD TERRE-NEGRE s'est réuni à l'Espace Maurel 3 au RDC du pavillon Pelleport.

Etaient présents : voir la liste d'émargement

La séance est ouverte à 14h45.

A la demande de Mme Coulamy, l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour est modifié. afin que les deux professionnels intervenant sur des points spécifiques puissent reprendre leur poste dès que possible auprès des équipes et/ou des résidents.

Point 5 de l'ordre du jour : « Présentation des activités proposées à ce jour »

1- Présentation du chariot mobile Snoezelen par F. VIDEAU, pilote du projet

Information sur les formations : à date 60 personnes formées dont l'animateur (Cheverus).

Projet de mise en œuvre fin février 22 par les professionnels volontaires.

Activité individuelle, éventuellement par petits groupes dans le futur.

Objectif poursuivi : Apaisement du résident après repérage du canal sensoriel à privilégier.

Question : Evaluation du bien-être apporté ?

Réponse : Une grille d'évaluation sera élaborée après l'utilisation.

Question : Quelles sont les contre-indications ?

Réponse : Les hallucinations visuelles, la sensibilité aux huiles essentielles...

Question : Qui bénéficie de séances de Snoezelen ?

Réponse : Essentiellement les résidents en fin de vie et ceux atteints de troubles du comportement et à la demande des médecins, psychologues et infirmières.

Question : Les familles peuvent-elles utiliser ce matériel ?

Réponse : En s'adressant au personnel du service. La liste des référents sera communiquée.

2- Intervention de Mr BOERY (coordinateur des animateurs)

Une présentation complète des activités en cours ou en projet est faite.

Voir le document distribué en séance et associé à ce CR.

Plusieurs représentants des familles regrettent que les résidents sortent très peu dans le parc voire pas du tout.

Il est expliqué d'abord que tous les résidents ne souhaitent pas sortir dans le parc (par exemple, aux repas champêtres, de très nombreux résidents souhaitent rester déjeuner en intérieur).

Ensuite, pour pouvoir répondre à cette demande, si demande il y a, il faut mobiliser du temps de professionnels qui ne pourront plus être présents dans les services ou leurs activités collectives, car il conviendra de tenir compagnie aux résidents dans le parc (rarement, il suffit d'amener les résidents dans le parc, il faut également être présent à leurs côtés, pour discuter avec eux et les ramener en chambre quand ils le souhaitent) : or il est expliqué de nouveau que notre EHPAD, comme les autres, est confronté à un nombre contraint de postes de soignants et d'animateurs (rappel ici : les postes de soignants sont financés par l'Assurance maladie via l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil départemental ; les postes d'animateurs sont financés par les frais de séjour payés par les résidents, leurs familles ou, pour les plus démunis, l'aide sociale du Département).

Néanmoins, la présence des jeunes en service civique peut permettre à l'EHPAD de réfléchir à la façon dont mieux répondre à la demande de certains résidents sur ce point pour la prochaine période printanière et estivale.

Point 1 de l'ordre du jour : « Remplacement partiel des représentants du CVS »

Mme Coulamy note la validation par le CVS du remplacement du représentant des accompagnants du Pelleport 3 et du représentant des résidents du Cheverus.

Point 3 de l'ordre du jour : « Présentation du tableau de suivi des demandes du CVS »

Suivi des demandes du CVS : aucun avancement sur les actions en cours.
Début de prise en compte pour le linge pour donner suite à la réunion du 22/11/2021.
Un groupe de travail sur les prothèses sensorielles sera constitué en 2022.
Pas de réponse sur la prise en charge des piles pour prothèses auditives.

Point 4 de l'ordre du jour : « Retour du groupe de travail sur le circuit du linge »

Mme Aboubacar présente le tableau des points traités lors de la réunion du 22/11/2021. Ce document est joint au CR.

Point 7 de l'ordre du jour : « questions diverses »

Les représentants des familles élues signalent que le repositionnement des objets dans les chambres est très important pour ne pas gêner ou désorienter ou mettre en danger les résidents (exemples : adaptable, verre et pichet à eau...).

Certains représentants des familles affirment que l'hygiène bucco-dentaire n'est pas assurée. Il est expliqué que c'est un axe d'amélioration identifié par l'EHPAD, les dentistes ne se déplaçant plus en EHPAD : l'idée en cours d'exploration serait de créer un cabinet dentaire sur site.

Des situations de maltraitance sont évoquées. Mme ABOUBACAR et Mme COULAMY précisent qu'il est important de signaler toute acte de maltraitance observé, et qu'il s'agit d'un « évènement indésirable grave ».

Mme Aboubacar précise que le groupe de travail sur les soins sera organisé en priorité, début 2022.

La représentante des AS précise que les AS ne bénéficient pas d'une formation spécifique aux handicaps du grand âge dans leur formation initiale. Et que l'empathie et le respect doivent sous-tendre leur activité quotidienne sans confondre les comportements des résidents avec ceux d'enfants en bas âge. Enfin en cas de perte de patience, elles passent le relais à une collègue ou à l'IDE.

Point 2 de l'ordre du jour : « Point Covid »

Situation Covid présentée par Mme COULAMY.

Incidence importante du nombre de nouveau cas en gironde et hôpitaux surchargés.

3eme dose vaccinale pour tous les résidents, sauf si refus ou résidents en fin de vie.

3eme dose vaccinale pour les salariés éligibles.

Nouvelles règles liées au pass vaccinal pour les visiteurs de plus de 65 ans, dès le 15/12/2021.

Rappel sur les mesures anti-Covid : port du masque dans tous les lieux de l'EHPAD y compris dans les chambres, désinfection des mains et aération des locaux 10 mn toutes les heures.

Un courrier informatif sera adressé aux familles au plus tard le 15/12/2021.

Le point 6 de l'ordre du jour n'a pas été traité, il le sera au prochain CVS.

Après que Mme Coulamy a remercié les participants, la séance est levée à 16h35.

Signature de M. PARENTEAU-DENOEL Philippe
Président du Conseil de la Vie Sociale



Signature de Mme LAFANECHERE Anne-Marie
Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale

